

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Antoine GROB

Les missions intérieures

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1904, tome 6, p. 161-164

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

LES MISSIONS INTÉRIEURES

Dans un des derniers numéros des *Echos* nous avons parlé brièvement de la part glorieuse qui revient à l'Association catholique dans la fondation de l'Œuvre des Missions Intérieures. Qu'on veuille bien nous permettre de rappeler à nos populations catholiques le grand devoir de charité qui leur incombe : celui de venir en aide à leurs frères dispersés dans les milieux protestants.

Les Missions Intérieures sont avant tout une œuvre de conservation religieuse et non de propagande. Nous tenons à relever cette distinction pour qu'aucun de nos lecteurs ne soit tenté de comparer les Missions Intérieures aux missions protestantes qui étendent leur activité fiévreuse au milieu de nos populations catholiques pour leur ravir la foi des ancêtres. Dans l'intérêt de la paix religieuse, nous condamnons ce prosélytisme et nous sommes loin d'appeler nos lecteurs à une œuvre semblable en les encourageant à donner leur obole pour les Missions Intérieures.

Non, le but des Missions Intérieures est de conserver la foi aux catholiques qui vivent au milieu d'un peuple protestant. Mais, répondez-vous, ces catholiques ne savent-ils donc pas conserver eux-mêmes cette foi qu'ils ont reçue de leurs aïeux ? Du reste, diront d'autres, est-ce à nous de payer les curés des cantons mixtes ? nous payons les nôtres, que les catholiques de Bâle, de Zurich, de Genève ou de Vaud payent les leurs. Réponse très commode qui dénote

un cœur plus attaché à l'argent que désireux de coopérer au salut du prochain. Ces réponses, d'ailleurs, témoignent d'une ignorance complète des dangers que les catholiques courent en pays protestant, de la situation le plus souvent précaire dans laquelle ils se trouvent et des secours dont ils ont si grandement besoin.

Et d'abord les catholiques dont nous parlons, sont nos frères en Jésus-Christ. Nous sommes strictement obligés de secourir des frères nécessiteux. Da reste, nous sont-ils si étrangers ? Non, certes, puisqu'un grand nombre d'entre eux sortent de nos cantons catholiques. Ces frères de Genève, du canton de Vaud, pour lesquels on vous demande une petite aumône, ne viennent-ils pas en partie du Valais, de Fribourg ou des cantons catholiques de la Suisse allemande ? Dans le canton de Zurich seul, on compte des milliers de catholiques venant des cantons de Lucerne, Zoug ou des cantons primitifs. Ce sont donc véritablement des frères, ces catholiques pour lesquels on sollicite une aumône.

— Mais, le danger est-il donc si grand ? — Oui. Le séjour au milieu d'une population qui non seulement ne partage point leurs croyances, mais qui cherche par tous les moyens à les en détacher, est hérissé de dangers pour les catholiques, même pour les bons. Maint jeune homme, quittant son foyer se dira : on peut rester fidèle à sa foi partout, et il citera des exemples à l'appui de sa parole prétentieuse. Mais hélas ! qu'ils sont rares ces exemples et que la réalité est souvent d'une navrante tristesse ! Un des plus zélés apôtres du canton de Zurich, curé de la capitale depuis de longues années, n'a pas craint de poser comme règle générale, que « partout où il n'y a pas de prêtre, *tous les catholiques perdront la foi* à de très rares exceptions près. » Il n'y a pas bien longtemps qu'un de nos vénérés évêques suisses écrivait à l'occasion d'un appel pour la construction d'une église ; « La commune de N. compte 47 mariages mixtes, et ces familles n'envoient que

deux (!) enfants au catéchisme catholique. Quelle constatation pénible pour le cœur d'un pasteur !

Nous pourrions multiplier les exemples ; ici ce sont des catholiques qui, en grande partie, ont perdu la foi ; là, c'est une commune qui compte 150 catholiques : une seule famille va à l'église, distante d'une lieue et demie. Ici, un curé découvre une famille de quatre enfants dont trois, âgés de 9 à 12 ans, n'ont pas encore reçu le baptême ; ailleurs, il rencontre une famille dont le père et la mère sont catholiques ; des dix enfants, les plus âgés ont été baptisés par le pasteur protestant et catéchisés par lui, les quatre plus jeunes ne sont pas baptisés, etc, etc.

Les protestants constatent avec plaisir ces faits, si attristants pour nous. Dans son rapport de 1891, le Synode du canton de Zurich est tout heureux d'apprendre aux protestants que :

« Dans beaucoup de paroisses du canton, les catholiques fréquentent le temple protestant, même assez régulièrement ; ils prennent part à la cène protestante, se font confirmer comme les nôtres, ajoute-t-il ; beaucoup de pères font baptiser leurs enfants par nos pasteurs et le plus souvent ces enfants sont élevés en protestants. »

Quelle triste réalité !

Que devons-nous faire ? Pouvons-nous laisser nos frères se perdre ainsi ? Non, certes ! Il est de notre devoir de les secourir. Les Missions Intérieures ont déjà préservé des milliers de catholiques de leur perte. Chaque année cette œuvre dépense plus de 100,000 francs pour porter du secours à nos frères dispersés dans les milieux protestants. En 1902, les recettes se sont élevées à 150,000 francs, mais les dépenses les ont surpassées de 4129 fr., et le compte-rendu de l'Œuvre nous apprend que bien des demandes très pressantes, n'ont pu être exaucées.

Le *Vaterland* de Lucerne nous apprenait, voici un mois à peine, que dans le canton de Zurich, il y a des

communes qui comptent plusieurs centaines de catholiques et qui sont sans secours religieux. Il est donc urgent d'augmenter les recettes des Missions Intérieures. C'est pourquoi les catholiques de toute la Suisse ont à faire des efforts encore plus grands que jusqu'ici.

Pour arriver à des résultats plus favorables, le Comité de l'Œuvre fait appel à la charité de tous : mais il fait un appel tout particulier au dévouement du clergé et il lui indique le moyen d'arriver au but désiré : Ce serait d'attirer l'attention des paroissiens sur cette œuvre éminemment catholique et nationale ; puis, de faire eux-mêmes la collecte à domicile, ou de susciter des zéloteurs ou des zélatrices qui iront demander l'obole dans chaque maison. Ce sera un travail de plus ; mais quiconque veut faire du bien, est obligé de s'imposer des sacrifices. Au reste, ces démarches seront couronnées de succès, soyez en convaincus, vous qui n'en avez pas encore fait l'heureuse expérience.

Le secrétaire de l'Association cite, en effet, des exemples de paroisses, même assez petites, qui sont arrivées, par ce moyen, à tripler les recettes annuelles. Si on appliquait ce procédé à toutes les paroisses catholiques, l'Œuvre des Missions Intérieures pourrait bientôt secourir tous les frères dénués des moyens de pourvoir aux frais du culte.

Veillez donc, chers lecteurs, écouter ces appels à votre générosité ; ne refusez pas vos secours à ceux qui sont vos frères dans la foi, Dieu bénira votre offrande. Rappelez-vous que la charité n'appauvrit personne, car Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité. N'oubliez pas le beau proverbe : « Qui donne au pauvre, prête à Dieu » ; or, vos frères sont pauvres.

Chanoine Ant. GROB.